

Table des matières

Glossaire des termes et des sigles	3
Introduction	5
Admissions des personnes détenues	6
Cotes de sécurité	7
Récidive dans les Services correctionnels	11
Programmes de réadaptation	12
Valeurs sociétales inuites dans les Services correctionnels	16
Services de santé mentale dans les Services correctionnels	24
Contrebande et fouilles dans les cellules	27
Placement en isolement	30
Effectif des Services correctionnels	31
Dépenses liées aux heures supplémentaires et au personnel occasionnel	32

Glossaire des termes et des sigles

Centre correctionnel de la région de Baffin (CCRB) et Centre Makigiarvik – Le CCRB a été construit à Iqaluit en 1986 d’abord comme un établissement à sécurité minimale, puis a été rénové en 1996 avec l’ajout de places à sécurité moyenne (42 places à sécurité minimale et 24 places à sécurité moyenne). Le CCRB est le principal établissement d’admission pour hommes du territoire et accueille des détenus condamnés et en détention provisoire ayant une cote de sécurité minimale, moyenne ou maximale. Le Centre Makigiarvik, ouvert en 2015, peut quant à lui accueillir 48 détenus ayant une cote de sécurité minimale. L’établissement relève de l’exploitation du CCRB, les deux établissements ayant la même structure organisationnelle et partageant tous les services prescrits.

Centre de guérison de Rankin Inlet (CGRI) – Seul établissement situé dans la région du Kivalliq, le Centre de guérison de Rankin Inlet a été construit en 2013 et accueille des détenus ayant une cote de sécurité minimale ou moyenne. Les 48 places sont réparties en deux unités : l’unité Bravo, qui compte 32 places en milieu fermé, et l’unité Inukshuk, qui sert de milieu de vie ouvert aux détenus avant leur libération.

Centre correctionnel pour femmes du Nunavut (CCFN) – Ouvert à Iqaluit en 2010, le CCFN est un établissement à sécurité moyenne de 12 places. Seul établissement pour femmes du territoire, il accueille des détenues condamnées et en détention provisoire ayant une cote de sécurité minimale, moyenne ou maximale.

Centre Kugluktuk Ilavut (CKI) – Seul établissement situé dans la région du Kitikmeot, le CKI a ouvert en 2005 et sert d’établissement à sécurité minimale qui fonctionne comme une maison de transition. Pouvant accueillir 15 détenus, l’établissement est axé sur

l’intégration communautaire et les programmes culturels.

Centre résidentiel communautaire Uttaqivik (CRC) – Le CRC, pris en main par le ministère de la Justice en 2000, fonctionne comme une maison de transition à sécurité minimale de 12 places à Iqaluit. L’objectif de l’établissement est d’aider ses résidents à réaliser leurs objectifs d’autonomie, de réhabilitation et de réinsertion dans la société.

Centre de détention pour jeunes contrevenants (CDJC) – Construit à Iqaluit en 1989, le CDJC accueille tant des jeunes femmes que des jeunes hommes qui purgent des peines en milieu fermé et en milieu ouvert. L’établissement peut accueillir jusqu’à 12 jeunes condamnés ou en détention provisoire.

Camp éloigné – Programme dans la nature offert par des fournisseurs indépendants engagés par le ministère de la Justice. Les personnes détenues ayant une cote de sécurité minimale qui le souhaitent peuvent obtenir du counselling traditionnel et acquérir des compétences traditionnelles en dehors d’un cadre institutionnel. Il existe trois camps en activité au Nunavut.

Absence temporaire – Autorisation accordée par l’établissement permettant la mise en liberté provisoire d’une personne détenue. Les absences temporaires sont habituellement accordées pour un placement à l’extérieur, un programme, une activité communautaire ou une libération anticipée.

Cote de sécurité – Cote déterminant la classification de sécurité d’une personne détenue et son placement au sein de l’établissement. La cote peut avoir une incidence sur les programmes qui lui sont offerts et son évaluation pendant son séjour. La

cote est fondée sur une évaluation du risque d'évasion de la personne et du risque pour sa propre sécurité et celle d'autrui.

Sécurité minimale – Cote attribuée aux personnes détenues présentant le risque le plus faible, qui ont accès à tous les programmes offerts dans l'établissement et la localité. Ces personnes peuvent séjourner dans des établissements de garde en milieu fermé ou en milieu ouvert.

Sécurité moyenne – Cote attribuée aux personnes détenues présentant un risque moyen, qui ont accès aux programmes offerts dans l'établissement et bénéficient d'un accès limité aux programmes offerts à l'extérieur. Ces personnes séjournent habituellement dans des établissements en milieu fermé; toutefois, elles peuvent participer à des programmes supervisés dans la localité.

Sécurité maximale – Cote attribuée aux personnes détenues présentant le plus grand risque, qui peuvent bénéficier d'un accès limité aux programmes, car elles ne peuvent pas quitter l'établissement. Ces personnes séjournent dans des établissements en milieu fermé.

Contrebande d'objets dangereux – Contrebande de tout objet qui peut menacer la sécurité des personnes détenues ou du personnel. Il peut s'agir d'armes, d'articles pouvant servir à une évasion et de matériel de tatouage.

Contrebande de substances enivrantes – Contrebande de tout type de substances enivrantes, comme l'alcool, les médicaments d'ordonnance, les drogues illicites ou l'alcool de fabrication artisanale.

Contrebande d'articles interdits – Contrebande d'articles qui ne sont pas permis dans les établissements, notamment le tabac, les articles excédentaires et certains aliments.

Isolement préventif – Placement d'une personne détenue dans une unité isolée pour sa propre sécurité et la sécurité d'autrui. Cette mesure peut être employée en cas de problèmes comportementaux ou de détention préventive lorsqu'il n'y a pas d'autre solution raisonnable.

Isolement disciplinaire – Placement d'une personne détenue dans une unité isolée comme mesure corrective en réponse à des accusations internes en vertu de l'article 18 de la Loi sur les services correctionnels.

Isolement médical – Placement d'une personne détenue dans une unité isolée en raison d'une blessure ou d'un problème de santé.

Peine discontinue – Peine d'emprisonnement qu'une contrevenante ou un contrevenant doit purger au cours de périodes distinctes plutôt que sur une seule période. La plupart du temps, ces peines sont purgées les fins de semaine, ce qui permet à la contrevenante ou au contrevenant de garder un emploi durant la semaine.

Introduction

En juin 2015, le Comité permanent sur les opérations gouvernementales et les comptes publics a déposé un rapport au sujet de l'examen du rapport de 2015 du vérificateur général à l'Assemblée législative sur les services correctionnels au Nunavut. Ce rapport traitait de plusieurs problèmes soulevés par le Bureau du vérificateur général (BVG) et formulait des recommandations clés pour corriger ces lacunes.

La première recommandation était que le ministère de la Justice élabore un plan d'action complet et détaillé pour répondre aux recommandations du BVG. Déposé à l'automne 2015, le Plan d'action pour les Services correctionnels au Nunavut est une vaste stratégie visant à améliorer les services correctionnels du territoire. Comme le recommandait le comité permanent, il prévoit le dépôt d'un rapport annuel, dont le premier a été produit pour 2015-2016.

Comme elle s'est engagée à le faire dans le Plan d'action et dans sa réponse au comité permanent, la Division des services correctionnels a inclus dans son rapport annuel 2016-2017 des renseignements précis relativement à ses services, à ses programmes et à sa dotation pour l'exercice financier, notamment :

- le nombre de personnes détenues dans chaque établissement, et leur répartition par niveau de sécurité (minimale, moyenne, maximale);
- le nombre de fouilles dans des cellules et de cas de contrebande dans chaque établissement, et les initiatives d'analyse des tendances liées à la contrebande dans les établissements;
- le nombre de placements en isolement, par types;
- le nombre d'employées et d'employés permanents, nommés pour une période déterminée et occasionnels et de postes vacants à la division, par établissements;
- les dépenses liées aux heures supplémentaires et aux employés occasionnels à la division;
- les programmes de réadaptation offerts aux personnes détenues, par établissements et par types;
- les initiatives d'intégration des valeurs sociétales inuites à la division;
- les services de santé mentale offerts aux personnes détenues et récemment libérées des établissements correctionnels, par établissements.

Vision des Services correctionnels

Le personnel des Services correctionnels du Nunavut est dévoué et respectueux, fidèle aux valeurs sociétales inuites, représentatif de la population du Nunavut et soucieux de la sécurité publique; il offre des programmes novateurs et adaptés sur le plan culturel en vue d'encadrer et de superviser les Nunavummiutes et Nunavummiuts qui ont des démêlés avec la justice.

Énoncé de mission

Les Services correctionnels du Nunavut œuvrent activement à renforcer la sécurité et la santé de la population en favorisant la responsabilité et l'autonomie des personnes contrevenantes nunavoises et en gérant les risques de la manière la moins restrictive possible.

Admissions des personnes détenues

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'admissions dans les établissements correctionnels du Nunavut et de l'extérieur. Une personne détenue est comptée une seule fois par établissement, même s'il se peut qu'elle ait été admise dans plusieurs établissements.

On note une baisse marquée des transferts à l'extérieur du territoire de 2015-2016 à 2016-2017. En effet, en 2015-2016, on compte 154 admissions à l'extérieur du territoire, et en 2016-2017, 106 – soit une baisse de 31 %. Ce chiffre s'explique vraisemblablement par le transfert en masse de détenus durant le projet d'élimination de la moisissure au CCRB au printemps 2015.

Admissions (2016-2017)			
CCRB	CENTRE MAKIGIARVIK	CGRI	CCFN
341	155	157	28
CKI	CRC	CDJC	TOTAL
30	43	27	781

Admissions à l'extérieur du territoire (2016- 2017)		
TERRITOIRES DU NORD-OUEST	ONTARIO	COLOMBIE- BRITANNIQUE
55	48	3

Admissions dans des camps éloignés (2016- 2017)
20

Cotes de sécurité

Les cotes de sécurité des personnes peuvent être modifiées à tout moment en fonction de leur comportement ou d'un changement de leur statut (d'une détention provisoire à une condamnation). C'est pourquoi les tableaux suivants présentent les données telles qu'elles étaient au premier jour de chaque mois, et non les totaux mensuels.

Le dénombrement des détenus au Centre Makigiarvik est inclus dans les chiffres du Centre correctionnel de la région de Baffin, comme les deux établissements relèvent de la même structure organisationnelle et partagent tous les services prescrits.

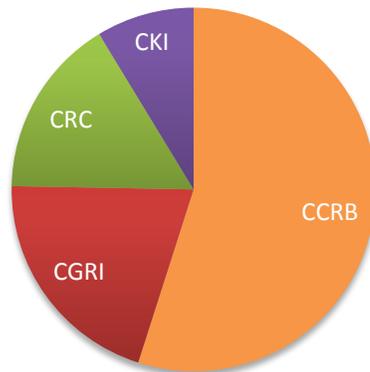
Sécurité minimale

Les personnes détenues qui reçoivent une cote de sécurité minimale sont celles présentant le risque le plus faible. Elles ont accès à tous les programmes offerts dans leur établissement et la localité. Ces personnes peuvent séjourner dans des établissements de garde en milieu fermé ou en milieu ouvert. Les cotes de sécurité minimale sont souvent accordées aux personnes détenues qui n'ont pas commis d'infraction avec violence ou ont eu peu d'incidents en établissement, voire aucun.

Tous les établissements du territoire accueillent des personnes détenues ayant une cote de sécurité minimale.

Nombre de personnes détenues ayant une cote de sécurité minimale, par établissements						
	CCRB	CGRI	CRC	CKI	CCFN	CDJC
AVRIL	40	13	10	7	3	4
MAI	24	14	7	6	2	4
JUIN	36	18	7	7	3	3
JUILLET	35	13	12	5	5	2
AOUT	30	13	10	5	3	4
SEPTEMBRE	29	9	11	5	3	2
OCTOBRE	36	16	10	6	2	3
NOVEMBRE	35	16	9	5	3	1
DÉCEMBRE	38	14	9	6	1	2
JANVIER	30	9	9	4	3	1
FÉVRIER	30	7	10	3	2	1
MARS	32	4	11	3	3	2
MOYENNE	32,9	12,2	9,6	5,2	2,8	2,4

Où séjournent les hommes adultes ayant une cote de sécurité minimale?



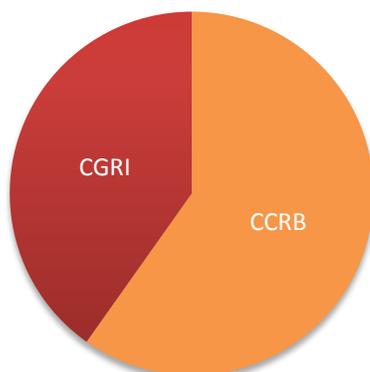
Sécurité moyenne

Les personnes détenues qui reçoivent une cote de sécurité moyenne ont accès aux programmes de l'établissement, mais bénéficient d'un accès limité aux programmes offerts dans la localité – ceux-ci doivent être supervisés. Les personnes détenues ayant une telle cote séjournent presque exclusivement dans des établissements en milieu fermé. La cote de sécurité moyenne est souvent attribuée aux personnes détenues qui ne se plient pas toujours aux règles de l'établissement, ainsi qu'aux personnes qui ont commis des infractions avec violence.

Le Centre correctionnel de la région de Baffin et le Centre de guérison de Rankin Inlet accueillent des hommes adultes ayant une cote de sécurité moyenne. Le Centre correctionnel pour femmes du Nunavut et le Centre de détention pour jeunes contrevenants accueillent des personnes de toutes les cotes de sécurité.

Nombre de personnes détenues ayant une cote de sécurité moyenne, par établissements						
	CCRB	CGRI	CRC	CKI	CCFN	CDJC
AVRIL	30	17	0	0	4	3
MAI	32	24	0	0	4	3
JUIN	43	20	0	0	4	3
JUILLET	31	24	0	0	3	4
AOUT	30	25	0	0	3	3
SEPTEMBRE	36	19	0	0	4	2
OCTOBRE	32	18	0	0	3	3
NOVEMBRE	31	24	0	0	3	3
DÉCEMBRE	24	20	0	0	3	2
JANVIER	24	16	0	0	4	3
FÉVRIER	24	19	0	0	2	1
MARS	32	22	0	0	2	1
MOYENNE	30,8	20,7	0,0	0,0	3,3	2,6

Où séjournent les hommes adultes ayant une cote de sécurité moyenne?



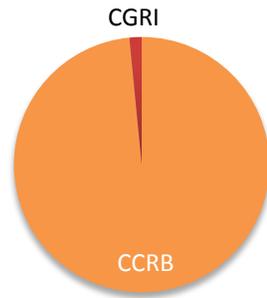
Sécurité maximale

Les personnes détenues qui reçoivent une cote de sécurité maximale jouissent d'un accès limité aux programmes, car elles ne peuvent pas quitter l'établissement ni participer à des programmes dans la localité. Ces personnes séjournent uniquement dans des établissements en milieu fermé. La cote de sécurité maximale est attribuée aux personnes détenues qui ont eu un grand nombre d'incidents en établissement, constituent une menace pour la sécurité publique ou présentent un risque d'évasion.

Le Centre correctionnel de la région de Baffin est le seul établissement du territoire qui accueille des hommes adultes ayant une cote de sécurité maximale. Le Centre correctionnel pour femmes du Nunavut et le Centre de détention pour jeunes contrevenants accueillent des personnes de toutes les cotes de sécurité.

Nombre de personnes détenues ayant une cote de sécurité maximale, par établissements						
	CCRB	CGRI	CRC	CKI	CCFN	CDJC
AVRIL	18	0	0	0	0	1
MAI	27	1	0	0	0	1
JUIN	20	1	0	0	0	1
JUILLET	21	1	0	0	0	1
AOUT	20	0	0	0	0	1
SEPTEMBRE	20	0	0	0	0	1
OCTOBRE	21	1	0	0	0	1
NOVEMBRE	16	0	0	0	0	1
DÉCEMBRE	14	0	0	0	0	1
JANVIER	22	0	0	0	0	1
FÉVRIER	15	0	0	0	1	1
MARS	15	0	0	0	2	1
MOYENNE	19,1	0,3	0,0	0,0	0,3	1,0

Où séjournent les hommes adultes
ayant une cote de sécurité
maximale?



Récidive dans les Services correctionnels

La récidive est souvent décrite comme une rechute dans un comportement criminel. À l'heure actuelle, les Services correctionnels du Nunavut ne mesurent pas la récidive. Celle-ci peut être mesurée de différentes façons, à différentes fins. Aucune mesure de la récidive n'est parfaite.

Les membres de l'équipe de gestion des Services correctionnels collaborent en vue d'élaborer une mesure pour les Services correctionnels du territoire. L'équipe se réunira régulièrement en 2017-2018 et au cours des années à venir pour élaborer une définition qui sera fondée sur des données probantes et des recherches menées ici et ailleurs.

Les Services correctionnels du Nunavut disposent d'un système électronique qui recense les chiffres liés aux taux de récidive. Cependant, la division aura besoin d'une statisticienne ou d'un statisticien pour extraire et interpréter ces données lorsqu'une définition aura été établie.

Programmes de réadaptation

Les Services correctionnels du Nunavut offrent cinq types de programmes de réadaptation. Le ministère de la Justice n'a pas la capacité de mesurer l'efficacité de ces programmes. Les Services correctionnels du Nunavut se fient à la rétroaction des personnes détenues participantes et du personnel des programmes pour savoir si un programme a une incidence positive ou négative.

Les catégories sont les suivantes :

Programmes correctionnels – Programmes abordant des facteurs qui ont été reliés au comportement criminel. Les personnes détenues qui participent à ces programmes apprennent et mettent en pratique les compétences et stratégies dont elles ont besoin pour éviter de commettre d'autres crimes. Ces compétences et stratégies les aident à réussir leur réinsertion sociale après leur libération.

Programmes traditionnels – Programmes qui contribuent à la connaissance, à la transmission, à la compréhension et au développement de compétences traditionnelles inuites. Ces programmes sont ancrés dans les valeurs sociétales inuites et répondent aux besoins des personnes détenues inuites sur le plan des traditions et de l'identité.

Programmes sociaux – Programmes qui permettent aux personnes détenues d'acquérir les compétences, connaissances et expériences dont elles ont besoin pour leur épanouissement personnel et social. Ces programmes peuvent prendre différentes formes. Ils peuvent être informatifs et structurés, ou informels et comprendre des activités de loisir.

Programmes professionnels – Programmes qui préparent les personnes détenues à travailler dans la localité après leur libération.

Programmes de formation – Programmes qui permettent aux personnes détenues d'acquérir des compétences de base en lecture et en écriture, des aptitudes aux études et des compétences en développement personnel.

Programmes au Centre correctionnel de la région de Baffin et au Centre Makigiarvik	
Type	Programme
Programmes correctionnels	Programme Alternatives to Violence
	Programme de deuil et de perte
	Programme de traitement de la toxicomanie
Programmes traditionnels	Counselling avec un aîné
	Programme de compétences culturelles inuites
	Programme de sculpture

Programmes sociaux	Programme de musique Programme d'art Compétences de vie Programme parental Inunnguiniq
Programme professionnel	Programme de placement dans une équipe d'aide à la localité
Programme de formation	Programme d'enseignement

Programmes au Centre de guérison de Rankin Inlet

Type	Programme
Programmes correctionnels	RU Addictions Programme de soutien pour les personnes aux prises avec des dépendances Relations saines et gestion de la colère Counselling en matière de santé mentale Groupe pour hommes
Programmes traditionnels	Programme de sculpture Programme d'activités dans la nature Counselling avec un aîné Programme de couture Fabrication d'un <i>panna</i> Construction d'un iglou Construction d'une cabane
Programmes sociaux	Programme de charpenterie Programme des parcs Étude biblique
Programmes professionnels	Conducteur d'équipement lourd et freins à air Cours de conduite Préparation au programme d'accès aux métiers Premiers soins SIMDUT
Programmes de formation	Programme Voie vers l'obtention d'un diplôme d'études secondaires pour les adultes (PASS) Programme Aztec

Programmes au Centre correctionnel pour femmes du Nunavut

Type	Programme
Programmes correctionnels	Alcooliques Anonymes Counselling en matière de santé mentale

Programmes traditionnels	Counselling avec une aînée Programme de compétences culturelles inuites Programme de couture Visites d'aînées (résidence d'Iqaluit) Programme d'activités dans la nature Programme <i>My Mother's Voice</i>
Programmes sociaux	Discussions sur la santé Visites à la bibliothèque (Bibliothèque du centenaire d'Iqaluit) Programme d'art Compétences de vie
Programmes professionnels	Santé et sécurité au travail Manipulation sécuritaire des aliments Programme de travail
Programme de formation	Rattrapage scolaire (préparation à la formation générale)

Programmes au Centre Kugluktuk Ilavut

Type	Programme
Programmes correctionnels	Guérir et apprendre ensemble au Nunavut
Programmes traditionnels	Programme d'activités dans la nature Programme de sculpture Counselling avec un aîné Compétences traditionnelles Programme de couture Préparation des aliments traditionnels Fabrication ou réparation d'équipement de chasse
Programme social	Discussions sur la santé
Programme professionnel	Programme de travail

Programmes au Centre Uttaqivik

Type	Programme
Programmes correctionnels	Counselling en matière de santé mentale Alcooliques Anonymes Programme communautaire de maintien des acquis
Programmes traditionnels	Counselling avec un aîné Programme de sculpture

	Programme de compétences culturelles inuites
Programmes sociaux	Réunions <i>Le saviez-vous?</i> Compétences de vie
Programme professionnel	Programme de travail

Programmes au Centre de détention pour jeunes contrevenants	
Type	Programme
Programmes correctionnels	Guérir et apprendre ensemble au Nunavut Gestion de l'humeur Compétences en prévention de la violence Programme cognitivo-comportemental Résolution de conflits Gestion de la colère Gestion de l'agressivité Gestion de la dépression Répercussions sur la victime Traitement de la toxicomanie pour les jeunes Relations saines
Programmes traditionnels	Programme d'activités dans la nature Programme de compétences culturelles inuites Programme d'enseignement par des aînées et aînés
Programmes sociaux	Art-thérapie Compétences de vie Préparation à la vie de jeune adulte
Programme professionnel	Programme de charpenterie
Programme de formation	Programme d'études secondaires

Valeurs sociétales inuites dans les Services correctionnels

L'intégration des valeurs sociétales inuites aux pratiques correctionnelles est une priorité pour la division. Les Services correctionnels ont intégré ces valeurs aux politiques relatives au personnel et ont l'obligation d'offrir aux personnes détenues un encadrement et des programmes adaptés sur le plan culturel.

Cette section a été séparée en trois parties pour mettre en évidence les différences : la formation du personnel, les programmes traditionnels destinés aux personnes détenues, et les politiques et pratiques.

Formation du personnel

La formation est une fonction clé de la Division des services correctionnels visant à promouvoir et à enseigner les valeurs sociétales inuites. La formation correctionnelle est ancrée dans la valeur *pilimmaksarniq/pijariuqsarniq* – le développement des compétences par la pratique, l'effort et l'action.

La formation du personnel appuie l'un des principaux objectifs des Services correctionnels : promouvoir et encourager l'embauche d'Inuites et d'Inuits du Nunavut. En 2016-2017, la division a continué d'investir dans la formation et le mentorat et de les favoriser afin de préparer les membres du personnel à occuper des postes de supervision ou de gestion à l'avenir. La plupart des formations offertes sont axées sur la sécurité afin que le personnel ait la confiance et la capacité nécessaires pour s'acquitter de ses tâches.

Les tableaux ci-dessous présentent le détail de la formation offerte à tout le personnel correctionnel (permanent, occasionnel ou de relève) en mettant l'accent sur les enseignements culturels et ceux propres au Nunavut.

Guérir et apprendre ensemble au Nunavut (modules 1 et 2)

Description

Les deux premiers modules de Guérir et apprendre ensemble au Nunavut traitent de la communication et des interactions collaboratives avec les personnes détenues. Le personnel acquiert des compétences spécialisées, notamment en interrogation, en counselling, en animation et en prestation de programmes, et des techniques appliquées de gestion des cas. La formation est adaptée à la culture, comme les stratégies de la théorie du contrôle perceptuel sont liées aux valeurs sociétales inuites. Ainsi, le personnel bénéficiaire et les personnes détenues pourront facilement cerner les stratégies présentées et s'y identifier. Le module 1 porte sur l'établissement de relations respectueuses et la réduction des conflits. Le module 2 fait suite au premier module en fournissant des outils et des stratégies pour les interactions avec les personnes détenues ayant des problèmes cognitifs et comportementaux causés par la toxicomanie, l'alcoolisation fœtale (ETCAF) ou des traumatismes.

Intégration des valeurs sociétales inuites	Le personnel développe des compétences en communication et en gestion des cas par le mentorat et la pratique (pilimmaksarniq/pijariuqsarniq), suit la formation en équipe et acquiert des compétences visant à réduire les conflits et le stress dans le cadre de son travail (piliriqatigiinni/ikajuqatigiinni), et apprend à établir des relations respectueuses avec les personnes détenues (inuuqatigiitsiarniq). Enfin, les membres du personnel passent quatre jours ensemble à interagir et à échanger (tunnganarniq).
--	---

Programme d'enseignement Pilimmaksarniq (module 3)

Description	Le troisième module de Guérir et apprendre ensemble au Nunavut vise à former le personnel à enseigner les compétences présentées dans les modules 1 et 2 aux personnes détenues et à la clientèle. Les membres du personnel deviennent des formatrices et formateurs qui montrent aux personnes détenues comment nouer des relations saines par une communication efficace et la résolution de problèmes. De nouvelles leçons s'ajoutent constamment (il y en avait 25 en 2016-2017), et chacune d'elle s'articule autour d'une des huit valeurs sociétales inuites.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Le personnel donne des conseils aux personnes détenues sur l'établissement de relations positives et respectueuses (inuuqatigiitsiarniq), le personnel et les personnes détenues parlent de leurs expériences concernant les valeurs sociétales inuites et les leçons du programme d'enseignement Pilimmaksarniq (tunnganarniq), le personnel enseigne aux personnes détenues les compétences qu'il a acquises dans les modules 1 et 2 de Guérir et apprendre ensemble au Nunavut (pilimmaksarniq/pijariuqsarniq) et enfin, il collabore avec les personnes détenues pour favoriser leur réinsertion dans la société (piliriqatigiinni/ikajuqatigiinni).

Premiers soins en santé mentale pour les habitantes et habitants du Nord

Description	Programme d'accréditation de trois jours, la formation en premiers soins en santé mentale pour les habitantes et habitants du Nord prépare le personnel à venir en aide aux personnes aux prises avec divers problèmes de santé mentale et à les mettre en contact avec des ressources à long terme. Élaborée conjointement par le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, la formation enseigne des compétences dans le contexte du Nord. En plus des premiers soins en santé mentale, le cours aborde des problématiques telles que l'isolement, le trouble affectif saisonnier, les traumatismes liés aux déplacements forcés et les pensionnats.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Le personnel apprend à communiquer de façon respectueuse et à prendre soin des personnes sous contrainte mentale (inuuqatigiitsiarniq), à offrir un soutien en santé mentale aux personnes détenues et à la clientèle (pijitsirniq), et à faire preuve d'ingéniosité en utilisant des formes de soutien propres aux populations du Nord (qanuqtuurniq).

Formation d'orientation culturelle inuite

Description	En 2016-2017, la Division des services correctionnels a continué d'étudier les options lui permettant d'intégrer les valeurs sociétales inuites au programme d'orientation pour les nouvelles recrues ainsi que le personnel bénéficiaire et non bénéficiaire intéressé. La formation d'orientation culturelle vise à insuffler un sentiment de respect et de compréhension des traditions, de la culture, de l'histoire et de la langue inuites.
-------------	---

Intégration des valeurs sociétales inuites

La formation insuffle un sentiment de respect et de compréhension de la population inuite et de sa culture (**inuugatiigiitsiarniq**), encourage le personnel non bénéficiaire à participer et à apprendre du personnel bénéficiaire (**tunnganarniq**), enseigne l'histoire, les traditions et la langue inuites (**pilimmaksarniq/pijariuqsarniq**), donne au personnel bénéficiaire la chance de faire valoir ses compétences et connaissances en dehors d'une classe traditionnelle (**qanuqtuurniq**) et enseigne au personnel le respect et le soin de l'environnement dans le cadre d'une excursion (**avatittinnik kamatsiarniq**).

Formation supplémentaire

Orientation de base (mentorat du personnel)	Le stage d'observation obligatoire de 10 jours pour les nouvelles recrues de première ligne leur permet de se familiariser avec les activités de sécurité et les établissements. (120 heures)
Premiers soins/RCR	Certificat de secourisme élémentaire et attestation de compétence en RCR. (15 heures)
SIMDUT	Attestation de base du SIMDUT. (8 heures)
Formation sur le SGD	Formation sur le Système de gestion des délinquants (SGD), notamment sur la production de registres et de rapports. (16 heures)
JIBC – module 1	Formation offerte par le Justice Institute of British Columbia (JIBC) qui couvre une orientation de base des Services correctionnels, des lois et des directives. (30 heures)
JIBC – module 2	Formation offerte par le JIBC qui porte sur les fonctions essentielles des agentes correctionnelles et des agents correctionnels, notamment les rondes, les dénombremments et les fouilles. (30 heures)
JIBC – module 3	Formation offerte par le JIBC qui s'inscrit dans la continuité du module 2 et porte sur les interventions en situation d'urgence, les techniques verbales de désamorçage et l'utilisation de la force. (30 heures)
Mesures de contrôle à faible incidence	Formation sur la mise en œuvre et l'utilisation de mesures de contrôle à faible incidence dans différents contextes et environnements. (15 heures)
Formation du personnel de supervision des services correctionnels	Formation visant à présenter aux superviseuses et superviseurs des services correctionnels les méthodes de gestion de crise et de leadership de première ligne reposant sur l'adoption d'un style de gestion « d'influence ». (30 heures)

Programmes traditionnels destinés aux personnes détenues

Counselling par des aînées et aînés	
Établissement	Tous les établissements
Description	Les aînées et aînés de la localité (employées par l'établissement ou rémunérées sous forme d'honoraires) offrent aux personnes détenues du counselling individuel ou en groupe. Les personnes détenues peuvent aussi profiter de l'occasion pour acquérir des compétences traditionnelles, écouter des légendes inuites ou discuter de liens familiaux.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Le programme enseigne aux personnes détenues à respecter les autres ainsi qu'à établir et à entretenir des relations (innuqatigiitsiarniq), et leur permet d'acquérir diverses compétences et connaissances par la discussion et la pratique (pilimmaksarniq/pijariuqsarniq, avatittinnik kamatsiarniq).

Programme de compétences culturelles inuites (PCCI)	
Établissement	CCRB, Centre Makigiarvik, CCFN, CDJC, CRC
Description	Le personnel des Services correctionnels propose aux personnes détenues des activités dans la nature, comme chasser, pêcher, s'occuper d'animaux et camper. De plus, les personnes détenues passent du temps dans le garage du PCCI, où elles apprennent à fabriquer des outils traditionnels et tirent des enseignements culturels.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Le programme enseigne aux personnes détenues le respect et le soin de la terre et des animaux (avatittinnik kamatsiarniq), leur apprend à faire preuve d'innovation et d'ingéniosité dans la nature (qanuqtuurniq) et leur permet d'acquérir des compétences de survie dans la nature et des compétences traditionnelles par l'observation et la pratique (Pilimmaksarniq/pijariuqsarniq); enfin, les équipes du PCCI apprennent au fil du temps à travailler ensemble et à atteindre des objectifs en ayant des discussions ouvertes et inclusives (Tunnganarniq, Aajiiqatigiinni, piliriqatigiinni/ikajuqatigiinni).

Programme de sculpture	
Établissement	Centre Makigiavik, CGRI, CKI, CRC
Description	Les détenus (avec l'aide d'ainés ou du personnel) enseignent et acquièrent ensemble des compétences en sculpture. Ces compétences sont précieuses pour les détenus qui ont ainsi une source de revenus pour contribuer à subvenir aux besoins de leur famille et payer les amendes imposées par le tribunal pendant leur incarcération. Elles constituent aussi une aptitude professionnelle utile pour les détenus non scolarisés après leur libération.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Les détenus acquièrent diverses compétences en sculpture par l'observation, le mentorat et la pratique (pilimmaksarniq/pijariuqsarniq), et subviennent aux besoins de leur famille pendant leur incarcération (pijitsirniq).

Programme de couture	
Établissement	CCFN
Description	Les détenues travaillent avec une aînée de la localité pour concevoir et créer des vêtements pour elles-mêmes et leur famille. Non seulement l'aînée leur apprend à coudre, mais elle leur donne aussi souvent des conseils et un soutien émotionnel tandis qu'elles font leurs projets.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Les détenues acquièrent des techniques de couture traditionnelles auprès de l'aînée (pilimmaksarniq/pijariuqsarniq), s'offrent un soutien émotionnel mutuel par des discussions ouvertes et inclusives (Tunnganarniq), apprennent à se respecter et à prendre soin les unes des autres (innuqatigiitsiarniq), et cousent des vêtements pour leur famille (Pijitsirniq).

Programme d'activités dans la nature	
Établissement	CKI, CGRI
Description	En l'absence du Programme de compétences culturelles inuites, ces deux établissements situés à l'extérieur d'Iqaluit ont mis en place un programme d'activités dans la nature. En collaboration avec le personnel, les aînés et les chasseurs de la localité, le programme propose des expéditions de chasse et d'autres activités dans la nature.

Intégration des valeurs sociétales inuites	Le programme enseigne aux détenus le respect et le soin de la terre et des animaux (avatittinnik kamatsiarniq), leur apprend à faire preuve d'innovation et d'ingéniosité dans la nature (qanuqtuurniq), et leur permet d'acquérir des compétences de survie dans la nature et des compétences traditionnelles par l'observation et la pratique (Pilimmaksarniq/pijariuqsarniq).
--	---

Compétences traditionnelles

Établissement	CKI, CGRI
Description	Le CKI et le CGRI offrent divers programmes de compétences traditionnelles selon les saisons et le type de résidents. Au CGRI, le personnel a élaboré des programmes de fabrication de <i>panna</i> et de construction d'iglous et de cabanes. Au CKI, le personnel et les aînés de la localité offrent des programmes de couture, de préparation des aliments traditionnels, et de fabrication ou de réparation d'équipement de chasse.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Le programme enseigne aux détenus à faire preuve d'innovation et d'ingéniosité à l'aide de l'équipement disponible (qanuqtuurniq), leur permet d'acquérir diverses compétences traditionnelles par l'observation, la pratique et l'effort (Pilimmaksarniq/pijariuqsarniq), et leur apprend à collaborer avec le personnel, les aînés et d'autres détenus pour accomplir des tâches et des objectifs (piliriqatigiinniq/ikajuqatigiinniq, Aajiiqatigiinniq).

Politiques et pratiques

À l'heure actuelle, les politiques correctionnelles intègrent les valeurs sociétales inuites de façon limitée. Toutefois, le ministère de la Justice présentera une nouvelle Loi sur les services correctionnels en 2017-2018 qui comprendra les modifications nécessaires à l'intégration des valeurs sociétales inuites. Lorsque ces changements auront été apportés, les Services correctionnels entreprendront la mise à jour de leurs directives et règlements pour que toutes les politiques reflètent ces importantes améliorations.

Néanmoins, les établissements correctionnels prennent des mesures pour intégrer les valeurs sociétales inuites à leur pratique quotidienne. Les tableaux suivants présentent des exemples de ces pratiques.

Visites d'ainées et aînés	
Établissement	CCFN, CGRI
Pratique	Au CCFN, les détenues visitent le qammaq des aînés à Iqaluit pour rendre service et tenir compagnie aux personnes âgées qui y résident. Les détenues discutent avec elles, écoutent des histoires et des légendes traditionnelles ou développent des compétences. Elles aident aussi les personnes âgées à faire de petites tâches dans le centre. À Rankin Inlet, les détenus qui font partie d'une équipe d'aide à la localité rendent visite aux aînés et aînées de la localité qui ont besoin d'aide pour déneiger leur terrain ou effectuer de petites réparations.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Les personnes détenues établissent des relations avec les aînés et aînées de la localité, et ces relations peuvent perdurer après leur incarcération (innuqatigiitsiarniq). Les personnes détenues donnent de leur temps et rendent service aux aînés et aînées de la localité (pijitsirniq).

Cercles du matin	
Établissement	Centre Makigiarvik, CDJC, CKI
Pratique	Le personnel et les détenus se réunissent chaque matin pour discuter des objectifs et de l'horaire de la journée. La prise de décisions et l'approbation des demandes se font au terme de discussions et par consensus.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Les détenus sont invités à donner leur opinion et à prendre part aux discussions (tunnganarniq); les décisions quant aux demandes sont prises en consultation avec les détenus (aajiqatigiinni), et le personnel comme les détenus créent un milieu de vie plus stable et plus productif en travaillant ensemble (piliriqatigiinni/ikajuqatigiinni).

Repas communautaires ou en compagnie d'ainées et ainés

Établissement	CCRB, Centre Makigiarvik, CGRI, CCFN, CKI
Pratique	La viande provenant de la chasse dans le cadre du PCCI ou du Programme d'activités dans la nature est servie lors de repas organisés dans les établissements lors desquels les ainées et ainés ou membres de la population sont invités à manger et à raconter des histoires.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Les personnes détenues fournissent de la nourriture et de la viande aux ainées et ainés et aux membres de la population (pijitsirniq), les établissements correctionnels deviennent des lieux de rassemblement en incluant les ainées et ainés et les membres de la population (tunnganarniq), et les personnes détenues apprennent le respect et le soin des animaux en développant des compétences traditionnelles en sculpture (avatittinnik kamatsiarniq).

Soins continus

Établissement	Tous les établissements
Pratique	Souvent, à leur libération, les personnes détenues retournent dans des localités où le soutien émotionnel et mental peut être limité. La transition peut être difficile après la structure et les soins offerts en établissement. Les anciennes personnes détenues sont invitées à communiquer avec un établissement correctionnel lorsqu'elles éprouvent des difficultés, car le personnel y est en poste en tout temps.
Intégration des valeurs sociétales inuites	Le personnel apprend à établir et à maintenir des relations respectueuses et bienveillantes avec les personnes détenues (innuqatigiitsiarniq) et à être ouvert et accueillant avec les anciennes personnes détenues qui ont besoin de soutien (tunnganarniq). En outre, il doit travailler avec elles et les membres de leur localité pour qu'elles reçoivent des soins adéquats (piliriqatigiinniq/ikajuqatigiinniq).

Services de santé mentale dans les Services correctionnels

Années-personnes à temps plein offrant des services de santé mentale (2016-2017)	
Centre correctionnel de la région de Baffin et Centre Makigiarvik	Psychologue
Centre de guérison de Rankin Inlet	Conseillère aînée/conseiller aîné
Centre pour jeunes contrevenants	Conseillère/conseiller en programme (2)
Centre correctionnel pour femmes du Nunavut	Professionnelle/professionnel des services cliniques
Centre Kugluktuk Ilavut	S.O.
Centre résidentiel communautaire Uttaqivik	S.O.

Tous les établissements comptent sur le soutien d'aînées et aînés de la localité qui sont rémunérés sous forme d'honoraires ou dans le cadre de contrats temporaires.

Partenariat entre les ministères de la Justice et de la Santé

Depuis 2014, la Division des services correctionnels du ministère de la Justice et la Division de la santé mentale du ministère de la Santé ont mis en branle un partenariat visant à offrir du soutien aux personnes détenues ayant des besoins en matière de santé mentale. Au cours de cette période, les deux divisions ont étudié le chevauchement des besoins et des services dans le milieu institutionnel.

Les ressources et capacités limitées de la Division de la santé mentale ont eu une incidence sur l'uniformité des soins offerts dans les établissements correctionnels. Malgré cela, les deux divisions continuent de collaborer dans le cadre de projets liés aux soins offerts en réponse à des traumatismes et en fonction du genre ainsi qu'au traitement des dépendances.

Centre correctionnel de la région de Baffin et Centre Makigiarvik

En juillet 2015, la structure organisationnelle des services de psychologie du Centre correctionnel de la région de Baffin a fait l'objet d'un examen. Pour faciliter la surveillance, les services de psychologie relèvent désormais directement de l'administration. Ce changement favorise une approche en équipe et améliore l'administration des services de santé mentale dans l'établissement.

Grâce au ministère de la Santé et à la Stratégie de prévention du suicide du Nunavut, un financement a été accordé pour l'embauche d'une personne au poste d'infirmier autorisé en santé mentale au Centre Makigiarvik pendant un an. Cette embauche a contribué à réaliser l'objectif initial de l'établissement, qui était d'offrir du soutien aux détenus aux prises avec des problèmes de santé mentale, et a fait ressortir la nécessité d'embaucher une année-personne spécialisée en santé mentale dans cet établissement. Le financement pour ce poste n'est plus disponible.

Centre de guérison de Rankin Inlet

Les détenus du Centre de guérison de Rankin Inlet n'ont accès aux services de santé mentale offerts dans la localité qu'en cas d'urgence. Le Centre emploie cependant un conseiller en programme qui a de l'expérience en counselling en santé mentale, et des aînés de la localité peuvent offrir du counselling individuel à la demande d'un détenu. On contrôle les détenus à leur arrivée pour évaluer s'ils ont de graves problèmes de santé mentale avant d'accepter le transfert de la GRC. Les détenus ayant de tels problèmes sont transférés au CCRB, qui offre davantage de services communautaires en santé mentale.

Centre correctionnel pour femmes du Nunavut

Il n'y a aucun poste en counselling ou en psychologie au Centre correctionnel pour femmes du Nunavut. Les détenues doivent donc aller chercher du soutien ailleurs qu'auprès des Services correctionnels. À l'heure actuelle, une personne de la Grinnell Place, de la Division de la santé mentale, est présente chaque semaine aux séances de counselling de groupe. De plus, des conseillères aînées offrent du soutien individuel dans l'établissement.

Centre Kugluktuk Ilavut

Le Centre Kugluktuk Ilavut a une approche plus traditionnelle et intimiste en matière de santé mentale en raison de son petit nombre de résidents et de son emplacement. Généralement, du counselling en santé mentale est offert (en partenariat avec l'infirmier ou infirmière en santé mentale du ministère de la Santé dans la localité) seulement lors de l'admission aux fins d'évaluation ou au besoin. Ce sont plutôt les aînés et le personnel qui s'occupent de soutenir les résidents du Centre. Un aîné de la localité anime chaque semaine des séances de counselling de groupe. En outre, le personnel du Centre a suivi les trois modules de la formation Guérir et apprendre ensemble au Nunavut, un programme conçu spécialement pour le personnel des Services correctionnels du Nunavut; il est axé sur la communication respectueuse, la résolution efficace de problèmes, l'autodiscipline et la prise de décisions responsables. Les valeurs sociétales inuites y sont ancrées, tout comme la théorie psychologique du contrôle perceptuel.

Centre résidentiel communautaire Uttaqivik

En raison de son effectif restreint, le Centre Uttaqivik compte sur des gens de l'extérieur pour fournir des services de santé mentale. Du counselling en santé mentale est offert aux résidents par la Division de la santé mentale et l'Iqaluit Community Tukisigiarvik Society, et du counselling traditionnel est offert par les aînés de la localité. Les résidents peuvent prendre part à l'un ou l'autre des programmes, ou aux deux, à leur guise.

Centre pour jeunes contrevenants

Au cours de la dernière décennie, le personnel du Centre pour jeunes contrevenants Isumaq a remarqué une augmentation du nombre de jeunes ayant de graves maladies mentales. L'établissement emploie une personne à temps plein au poste de professionnel des services cliniques pour le traitement et la gestion des résidentes et des résidents souffrant de maladie mentale. Ce poste est essentiel au Centre, car la personne fournit non seulement du counselling aux résidentes et aux résidents, mais aussi des conseils au personnel sur la façon adéquate d'aider les personnes souffrant de maladie mentale ou

ayant des troubles comportementaux. Les services médicaux facilitent l'aiguillage vers des infirmières ou infirmiers psychiatriques et des psychologues de la localité pour que les personnes détenues bénéficient des traitements médicamenteux adéquats et d'un suivi approprié.

Le ministère de la Santé a offert du soutien au Centre par l'intermédiaire de la Grinnell Place et du Centre Akausisarvik. Les équipes de gestion des cas de l'établissement aiguilleront les résidentes et résidents vers les conseillères et conseillers en santé mentale de la Grinnell Place et les conseillères et conseillers auprès des jeunes du Centre Akausisarvik. En outre, l'établissement travaille souvent de concert avec la représentante de l'enfance et de la jeunesse du Nunavut pour que les jeunes souffrant de maladie mentale qui ont des démêlés avec la justice reçoivent un traitement équitable dans le système juridique.

Services correctionnels communautaires

Les Services correctionnels communautaires jouent un rôle essentiel dans la réinsertion sociale d'une personne détenue – particulièrement si cette personne a des besoins en matière de santé mentale. Une personne détenue peut demander des services de counselling en santé mentale ou avec une aînée ou un aîné dans tous les établissements du Nunavut; toutefois, lorsqu'elle retourne dans la société, elle peut avoir de la difficulté à trouver de telles ressources.

Les agentes et agents de correction communautaire aident leur clientèle de diverses façons en lien avec la santé mentale. Ils peuvent présenter des recommandations au nom d'une cliente ou d'un client qui doit se conformer à une ordonnance du tribunal. Des évaluations des besoins sont réalisées auprès de la clientèle en vue de déterminer si du counselling serait bénéfique. Dans certains cas, la cliente ou le client peut exprimer le besoin d'obtenir du counselling. Les agentes et agents de correction communautaire faciliteront le counselling dans tous ces scénarios, soit avec une aînée ou un aîné, soit avec une ou un spécialiste de la santé mentale, en fonction des préférences de la cliente ou du client.

Contrebande et fouilles dans les cellules

Il y a contrebande quand on trouve une substance interdite ou un objet interdit dans un établissement correctionnel ou sur une personne qui se trouve dans un établissement correctionnel. Tout article de contrebande trouvé est saisi par le personnel correctionnel, qui que soit sa ou son propriétaire.

Il y a trois types de contrebande : la contrebande d'objets dangereux, de substances enivrantes ou d'articles interdits. Les définitions des types de contrebande se trouvent dans le glossaire à la page 3. Selon le type de contrebande, les personnes détenues peuvent être accusées à l'interne en vertu de la Loi sur les services correctionnels ou à l'externe en vertu du Code criminel du Canada.

Au Centre correctionnel de la région de Baffin, les taux de contrebande sont beaucoup plus élevés compte tenu des infrastructures physiques inadéquates où séjournent des détenus ayant des cotes de sécurité plus élevées. Dans les maisons de transition correctionnelles, la contrebande de substances enivrantes est le type de contrebande le plus fréquemment détecté en raison des dépistages de drogues réguliers.

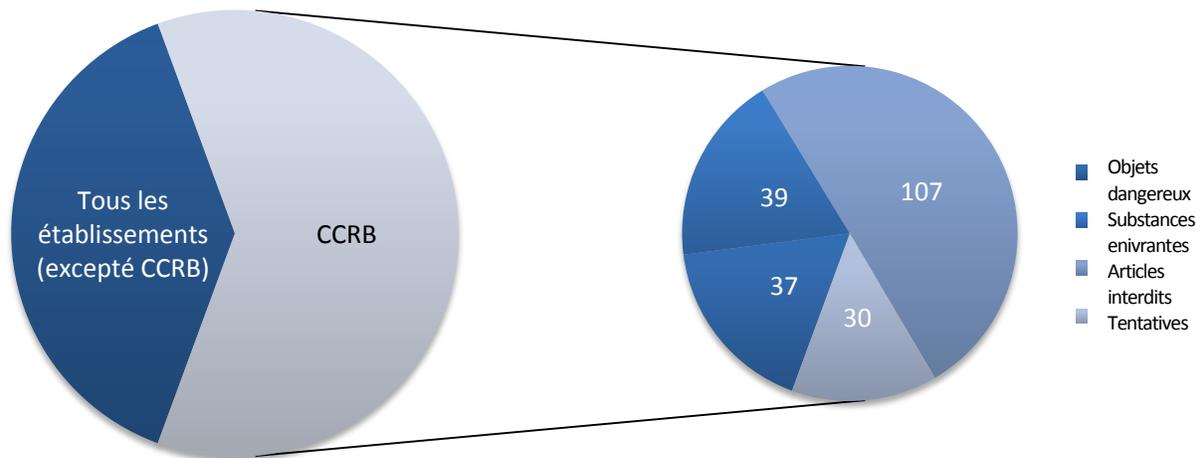
Incidents liés à la contrebande dans tous les établissements (2016-2017)					
Établissement/Type de contrebande	Objets dangereux	Substances enivrantes	Articles interdits	Tentatives	TOTAL
Centre correctionnel de la région de Baffin	37	39	107	30	213
Centre de guérison de Rankin Inlet	0	19	50	0	69
Centre Makigiarvik	0	6	33	0	39
Centre résidentiel communautaire Uttaqivik	0	10	0	0	10
Centre correctionnel pour femmes du Nunavut	0	1	6	0	7
Centre Kugluktuk Ilavut	0	4	1	0	5
Centre pour jeunes contrevenants	3	0	2	0	5
TOTAL	40	79	199	30	348

Les taux globaux de contrebande ont augmenté de 14 % entre 2015-2016 et 2016-2017. À l'exception du Centre correctionnel de la région de Baffin, tous les établissements ont connu une augmentation du nombre d'incidents liés à la contrebande.

Le Centre correctionnel de la région de Baffin a enregistré une diminution de 3,2 % du taux de contrebande, dont 30 tentatives. Les tentatives sont des incidents lors desquels le personnel intercepte les marchandises avant qu'elles ne se rendent aux personnes détenues – les interceptions de contrebande au Centre correctionnel de la région de Baffin ont augmenté de 114 % (de 16 à 30).

Malgré ces changements positifs, le Centre correctionnel de la région de Baffin enregistre tout de même plus d'incidents liés à la contrebande que tous les autres établissements combinés. La contrebande

d'articles interdits mise à part, la contrebande de substances enivrantes était le type de contrebande le plus souvent trouvé, suivi de la contrebande d'objets dangereux.



Initiatives d'analyse des tendances liées à la contrebande

À l'heure actuelle, les activités de contrebande font l'objet d'un suivi dans le Système de gestion des délinquants (SGD), un programme électronique à la disposition de tous les membres du personnel correctionnel. En 2015, les Services correctionnels ont élaboré un nouveau rapport de fouille et de saisie adapté aux spécificités de chaque établissement afin de mieux consigner les cas de contrebande, notamment les renseignements sur la façon dont l'objet en question était entré dans l'établissement. Tous les incidents liés à la contrebande sont bien consignés en fonction des paramètres suggérés et entrés dans le SGD au moyen de rapports.

Les données du présent rapport ont été extraites de cette base de données et analysées manuellement. Pour le moment, le SGD ne permet pas d'analyser les tendances en raison de sa capacité de stockage et d'extraction des données limitée.

Les Services correctionnels travaillent avec Niche, le développeur du SGD, pour créer une nouvelle version de la base de données qui permettra non seulement la consignation des cas de contrebande dans les établissements, mais aussi leur suivi et l'analyse des tendances. Cette version du SGD était encore à l'essai en 2016-2017.

Initiatives de contrôle et de réduction de la contrebande

Des initiatives ont été lancées afin de contrôler et de réduire l'entrée d'articles de contrebande dans les établissements correctionnels. À cette fin, les politiques de visite du Centre correctionnel de la région de Baffin ont été modifiées. On utilise les visites sans contact – où la personne détenue et les visiteurs sont séparés par une vitre ou un grillage – dans le cas des personnes détenues ayant une cote de sécurité

élevée qui posent le plus grand risque. De plus, les visiteurs font l'objet d'un contrôle à l'aide d'appareils électroniques, l'objectif étant d'empêcher l'entrée d'objets dangereux sur les lieux.

En 2016-2017, les Services correctionnels ont entamé la phase de conception du centre correctionnel et de ressourcement Qikiqtani. La conception de ce nouvel établissement corrigera certaines des lacunes actuelles du Centre correctionnel de la région de Baffin qui permettent l'entrée d'articles de contrebande. Mentionnons l'aménagement d'espaces pour prendre l'air, les matériaux utilisés dans la construction, et l'emplacement et la séparation des unités.

Les fouilles dans les cellules demeurent l'une des méthodes les plus efficaces de contrôle de la contrebande dans un établissement correctionnel. Toutes les zones des locaux sont fouillées régulièrement pour la sécurité des personnes détenues, du personnel et du public. Le tableau ci-dessous illustre le nombre de fouilles dans les cellules effectuées en 2016-2017.

Nombre de fouilles dans les cellules en 2016-2017						
	CCRB	Centre Makigiarvik	CGRI	CKI	CRC	CDJC
AVRIL	110	36	24	4	5	8
MAI	134	61	28	7	5	8
JUIN	116	71	24	7	5	8
JUILLET	92	38	24	4	5	8
AOUT	134	55	28	3	5	8
SEPTEMBRE	66	43	24	5	5	8
OCTOBRE	59	17	28	2	5	8
NOVEMBRE	96	19	21	9	5	8
DÉCEMBRE	90	11	31	6	5	8
JANVIER	95	16	26	5	5	8
FÉVRIER	134	11	30	6	5	8
MARS	157	17	27	5	5	8
TOTAL	1 283	395	315	63	60	96

Placement en isolement

Quatre des sept établissements correctionnels du Nunavut ont recours au placement en isolement : le Centre correctionnel de la région de Baffin, le Centre correctionnel pour femmes du Nunavut, le Centre de guérison de Rankin Inlet et le Centre de détention pour jeunes contrevenants. Dans les trois autres établissements, soit le Centre Makigiarvik, le Centre Uttaqivik et le Centre Kugluktuk Ilavut, les détenus dont le comportement exige un isolement disciplinaire sont envoyés au CCRB.

En raison des limitations des infrastructures physiques des Services correctionnels, le Centre correctionnel de la région de Baffin utilise des cellules d'isolement pour gérer le grand nombre de détenus ayant une cote de sécurité maximale. L'isolement préventif est utilisé en dernier recours dans ces situations et seulement pour assurer la sécurité des détenus, du personnel et du public.

En 2016-2017, les Services correctionnels ont recensé et classé les séjours en isolement préventif qui découlent des peines discontinues. Habituellement, dans les provinces du Sud, il existe des unités spéciales pour ce type de détention. Comme le Nunavut n'a pas ce genre d'unités, les personnes détenues qui purgent une peine discontinue la fin de semaine se retrouvent parfois en isolement.

Placements en isolement 2016-2017				
	Isolement préventif	Isolement disciplinaire	Isolement médical	Peine discontinue
CCRB	171	62	11	8
CGRI	33	44	2	0
CCFN	30	1	2	1
CDJC	8	5	0	0

Examen des placements en isolement au Centre correctionnel de la région de Baffin

Au cours de l'année 2016, les Services correctionnels ont entrepris un examen interne des dossiers, lors duquel ils se sont penchés sur les dossiers physiques et électroniques des établissements correctionnels du territoire pour s'assurer qu'ils respectent les lois et politiques. Une partie de l'examen visant à étudier les pratiques d'isolement reposait sur des mesures quantitatives et qualitatives.

L'examen portait autant sur l'isolement préventif que disciplinaire. Il faut conserver des dossiers et des évaluations lorsqu'une personne détenue a été placée en isolement. L'examen a révélé une consignation adéquate de l'entrée et de la sortie en isolement des personnes détenues, de leur comportement et de leur état mental, et de leur temps de loisir ou de counselling.

Des vérifications périodiques de ce genre donnent une assurance raisonnable que les mesures de contrôle en place fonctionnent toujours. Depuis cet examen, le Centre correctionnel de la région de Baffin a créé un document électronique d'audience disciplinaire pour que toutes les procédures disciplinaires soient dûment consignées et respectent les lois. Il convient aussi de noter que le recours à l'isolement préventif a diminué de 30 % entre 2015-2016 et 2016-2017.

Effectif des Services correctionnels

À la fin de l'exercice financier 2016, le grand nombre de postes vacants a eu une incidence sur les dépenses liées au personnel occasionnel ou de relève. Un an après, le nombre de postes vacants avait diminué de 4 années-personnes, passant de 50 à 46 (une diminution de 8 %).

Le nombre de postes permanents et occasionnels vacants demeure semblable (46:45), car ces postes sont pourvus par du personnel occasionnel durant le processus d'embauche. Les travailleuses et travailleurs de relève remplacent le personnel en congé ou en formation.

La division travaille en partenariat avec la Division des ressources humaines du ministère de la Justice et le ministère des Finances pour pourvoir rapidement les postes vacants.

Effectif des Services correctionnels au 31 mars 2017				
	Personnel permanent	Postes permanents vacants	Personnel occasionnel	Personnel de relève
CCRB et Centre Makigiarvik	85	18	18	36
CGRI	45	10	2	27
CCFN	9	2	8	19
CDJC	19	3	5	14
CRC	7	1	5	17
CKI	12	1	0	3
Services correctionnels communautaires	27	9	4	2
Quartier général des Services correctionnels	12	2	3	1
TOTAL	216	46	45	119

* Le CCRB et le Centre Makigiarvik relèvent de la même structure organisationnelle et partagent tous les services prescrits.

Effectif total au 31 mars 2017	
Personnel permanent	170
Personnel occasionnel	45
Personnel de relève	119
Total	334

Dépenses liées aux heures supplémentaires et au personnel occasionnel

Comme le Bureau du vérificateur général (BVG) l'a énoncé dans son rapport, le sous-financement du personnel et l'absence d'un cadre de gestion ont entraîné un recours exceptionnel aux heures supplémentaires, aux congés de maladie et aux congés sans solde. Ce phénomène s'est traduit par de constants déficits budgétaires pour les Services correctionnels.

En raison de leur nature, les Services correctionnels doivent avoir un effectif complet dans les établissements, et ce, 365 jours par année. Compte tenu du nombre élevé de postes vacants et du volume croissant de congés (congés annuels, de maladie et spéciaux, jours de repos), les Services correctionnels doivent recourir aux heures supplémentaires ou faire appel au personnel occasionnel et de relève pour combler les quarts de travail. Les absences sans préavis obligent les membres du personnel à rester à leur poste une fois leur quart de 12 heures terminé.

Les postes vacants, les affectations et la dotation inadéquate sont aussi des facteurs qui contribuent au volume élevé d'heures supplémentaires.

Il faut remplacer le personnel permanent, occasionnel et de relève lors des jours de formation (idéalement, chaque agente ou agent doit suivre 400 heures de formation – l'équivalent de 33 quarts de 12 heures). Cette formation de base est le résultat inévitable de l'abaissement des exigences en matière de formation afin d'éliminer les obstacles systémiques dans les pratiques d'embauche des Services correctionnels.

Total des dépenses	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Heures supplémentaires	2 799 756	2 715 828	2 717 674	2 095 589
Personnel occasionnel	4 922 223	5 673 398	6 649 249	7 227 366
Personnel permanent	12 416 416	11 649 260	12 394 966	13 320 326